

PUBLICATIONS DE LA  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

- Catalogue des manuscrits arabes. 2<sup>e</sup> partie. Manuscrits musulmans.

Tome 1. *Les manuscrits du Coran* par François DÉROCHE.

Fasc. 1. *Aux origines de la calligraphie coranique.* - 1983. 30 cm, 180 p., 20 pl., en noir, 4 pl. en coul.,  
rel. pleine toile. ISBN 2-7177-1655-6 ..... F 160

Fasc. 2. *Du Maghreb à l'Inde* - 1985. 30 cm, 170 p., 45 ill. sur 30 pl. dont 8 en coul., rel. pleine toile.  
ISBN 2-7177-1704-8 ..... F 260

Tome 2. n<sup>o</sup> 590-1120. - 1978. 24 cm, XXXVI-334 p., 24 cm. ISBN 2-7177-1397-2 ..... F 400

Tome 3. n<sup>o</sup> 1121-1464 par Georges VAJDA et Yvette SAUVAN. - 1985. 24 cm, XVI-328 p.  
ISBN 2-7177-1697-1 ..... F 430

Tome 4. *Index des tomes 2 et 3 (n<sup>o</sup> 590-1464)* par Yvette SAUVAN.  
1985. 24 cm, 232 p. ISBN 2-7177-1698-X ..... F 450

- *Catalogue des manuscrits arabes. Index n<sup>o</sup> 6836-7213* par Yvette SAUVAN, Marie-Geneviève BALTU-GUESDON, Tal TAMARI.

1987. 24 cm, 140 p. 4 pl. ISBN 2-7177-1759-5

- *Splendeurs et majesté : les plus beaux Corans de la Bibliothèque Nationale.* 1987.

Coédition avec l'Institut du monde arabe. ISBN 2-7177-1755-2

En préparation

- *Les manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale : guide du lecteur.*

\* \* \*

- *Catalogue des cachets, bulles et talismans islamiques* par Ludwik KALUS. - 1981. 30 cm, 109 p., 16 pl.  
ISBN 2-7177-1559-2 ..... F 200

- *Trésors de l'Islam au Cabinet des médailles* par Arlette NÈGRE. - 1930. 24 cm, 18 p., 46 ill., (Guides du Musée).  
ISBN 2-7177-1574-6 ..... F 8

- *Catalogue des monnaies musulmanes. Asie pré-mongole. Les Saljuqs et leurs successeurs* par Gilles HENNEQUIN. 1985. 30 cm,  
XII-938 p., 852 ill. sur 50 pl., relié ISBN 2-7177-1719-6 ..... F 1500

- *Deux trésors monétaires des premiers temps de l'Islam* par Ryka GYSELEN et Ludwik KALUS. - 1983. 30 cm, 158 p.,  
7 pl. relié. ISBN 2-7177-1666-1 ..... F 180

\* \* \*

- *Inventaire des livres imprimés arabes, 1514-1959* par Josée BALAGNA. - 1986. 23 cm, 1210 p., relié.  
ISBN 2-7177-1741-2 ..... F 500

- *Catalogue général des livres imprimés Auteurs-collectivités auteurs, anonymes. 1970-1979. Série en caractères non latins.*  
Tome IX. Arabe. 1985. 3 volumes, 23 cm. ISBN 2-7177-1720-X ..... F 720

En vente : 58, rue Richelieu 75002 PARIS

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES FONDS DE  
MANUSCRITS ORIENTAUX DES BIBLIOTHÈQUES EUROPÉENNES:

Le fonds turc de la Bibliothèque Nationale de Paris

Annie BERTHIER

Les fonds de manuscrits orientaux conservés en Europe se distinguent de ceux existant en Orient par l'empreinte occidentale qu'ils portent (marques, nouvelles reliures, restaurations, altérations). L'étude de ces signes particuliers, qui nécessite de la part du catalogueur une certaine pluridisciplinarité permet de faire l'histoire de ces manuscrits. L'élucidation de leur provenance fait partie intégrante de la notice des catalogues de manuscrits orientaux de la nouvelle génération qui tendent non seulement à être exhaustifs (intégration de données nouvelles, bibliographie, codicologie) mais opèrent aussi des classements nouveaux dans une optique de systématisation finale. Connaître les fonds et rassembler les instruments de travail, identifier les marques et les classer, mettre en fiches les résultats obtenus sont les trois phases du travail, permettant de retracer l'histoire d'un manuscrit ou d'une collection. Le regroupement des données à l'échelle internationale permettrait d'approfondir l'histoire des rapports de civilisation et de l'orientalisme européen.

The collection of oriental manuscripts kept in Europe are distinguished from those found in the East by the Western mark they bear (notes, new bindings, restorations, changes). The study of these peculiarities, which requires from the cataloger some pluridisciplinarity, enables to reconstruct the story of these manuscripts. The ascertainment of their origin is now part of the description in the oriental manuscripts catalogues which were lately published and aim not only to be exhaustive (by including new data, bibliography, codicology), but also to carry out new classifications in a systematic perspective. One can see three stages in the work which makes possible to reconstruct the history of a single manuscript or of a collection: to be acquainted with the collections and put together the tools, to identify and classify the marks, to put the results on a file. By gathering the data on an international scale, it would be possible to reach a better knowledge of the links between the civilizations and of the oriental studies in Europe.

L'un des champs d'application de la codicologie en général est de faire l'histoire des fonds de manuscrits, celle des collections et des collectionneurs, de reconstituer la liste des propriétaires successifs d'une pièce ou d'un ensemble, des lieux où un manuscrit a pu séjourner. Nous voudrions montrer pourquoi ce genre d'analyse appliqué aux fonds de manuscrits orientaux (notamment arabes, persans et turcs) conservés dans les bibliothèques européennes peut présenter quelque intérêt soit en général, soit par rapport à la codicologie orientale. En effet, malgré leur petit nombre au regard de celui qui existe de nos jours dans les bibliothèques des pays arabo-islamiques<sup>1</sup> et en dehors de leur rôle fondamental de sources des littératures et de l'histoire des pays concernés, ces fonds de manuscrits présentent certaines particularités dont il n'est pas inutile de faire état.

Caractères particuliers des fonds de manuscrits orientaux conservés en Europe.

*Codicologie orientale, Codicologie occidentale.*

Les manuscrits orientaux conservés en Europe diffèrent essentiellement de ceux existant toujours en Orient par le fait qu'ils portent une empreinte particulière, occidentale, soit dans leurs feuillets, soit dans leurs reliures, qui permet de retracer leur histoire depuis leur entrée dans ces pays. Le catalogueur est donc appelé en Europe à se pencher sur des problèmes de codicologie non seulement orientale mais aussi occidentale, concernant les marques, les reliures, les restaurations, les altérations

d'une double origine, nécessitant pour lui sinon une double formation tout au moins une certaine pluridisciplinarité.

Cependant il semble que le travail de déchiffrement et d'identification des marques orientales et celui des marques occidentales, qui peuvent paraître à première vue parallèles, sont en fait en continuité l'un par rapport à l'autre, d'une part parce que les problèmes à résoudre du point de vue méthodologique et technique sont à peu près équivalents, et d'autre part par l'apport possible de l'histoire des fonds occidentaux à l'histoire des fonds orientaux, grâce justement à certaines de leurs particularités.

Les manuscrits orientaux conservés en Occident diffèrent aussi de ceux encore actuellement conservés en Orient du fait qu'ils ont souvent gardé leur caractère d'époque, on pourrait dire un caractère plus fossilisé: il est vrai que beaucoup de manuscrits arabes, persans et turcs ont perdu en Europe leur reliure orientale, remplacée par une reliure occidentale souvent aux armes du collectionneur; mais lorsque la reliure orientale subsiste, elle a généralement gardé son aspect original, alors que les manuscrits encore en Orient ont souvent fait l'objet au cours des siècles de soins divers qui leur donnent aujourd'hui une allure différente de celle d'origine, bien qu'ils aient conservés leur caractère oriental. Ceci est important pour la codicologie orientale: les fonds orientaux conservés en Europe n'ayant donc pas le même aspect que ceux conservés dans leurs pays d'origine, leur rôle ne sera donc pas tout à fait le même.

1. On compte 11.800 manuscrits arabes, persans et turcs à la Bibliothèque Nationale. On en recense environ 140.500 dans la seule ville d'Istanbul. Cf. J.-L. Bacqué-Grammont et N. Vatin, "Bibliothèques d'Istanbul conservant des manuscrits. Notice pratique". *Travaux et Recherches en Turquie, 1982*, "Collection Turcica", Louvain, 1983, p. 99-109.

Il faut aussi envisager le cas des manuscrits orientaux produits dans les siècles passés spécialement pour l'étranger, c'est-à-dire faits à la demande d'Occidentaux (souvent aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) dans la forme qu'ils ont pu demander alors (comme on prendrait aujourd'hui des photocopies ou des microfilms), et ceux carrément composés par eux; en ce cas, il s'agit de codicologie occidentale orientalisante: par exemple on a classé dans le fonds turc les manuscrits dits du "fonds des traductions" qui se compose de volumes d'aspect oriental pour la reliure, le papier, le lieu de fabrication, le lieu de copie, mais dont le texte a été transcrit par des mains occidentales, celles des Jeunes de Langues résidant alors à Constantinople pour y apprendre arabe, persan et turc afin de devenir interprètes. Au texte turc, est jointe une traduction en français; ici se pose une question d'attribution, ces premières éditions bilingues ne devraient-elles pas en fait faire partie des fonds occidentaux? On remarquera de plus que ce genre de manuscrits fait en grande partie défaut dans les bibliothèques d'Orient.

*Pourquoi faire l'histoire des fonds de manuscrits orientaux?* Elle s'inscrit dans un vaste projet. Le fait de reconstituer l'histoire d'un volume ou d'un ensemble de volumes, de savoir quand quel texte a été connu en France par exemple et par qui, donne des clefs pour l'histoire des idées, de leur circulation et des rapports de civilisation, pour l'histoire interne de l'orientalisme européen et aussi du patrimoine des pays orientaux concernés; cela sert aussi l'histoire des textes dans la mesure où le manuscrit a pu être recopié, traduit, servir à l'impression, et par extension de ce cas, l'histoire du manuscrit ne laissera pas indifférent le linguiste et le philologue.

L'histoire des fonds n'est envisagée ici que comme l'une des parties du catalogage des manuscrits. En effet, la révision devenue nécessaire des catalogues anciens, nous fait nous poser depuis des années une série de questions qui concernent tant l'exhaustivité de la description que sa normalisation, au moins à l'échelle européenne, ainsi que la mise à jour constante de la bibliographie. Nous systématiserons on disant que *les catalogues de la nouvelle génération intègrent des données nouvelles en fonction de classements nouveaux*. Plusieurs pays en sont actuellement à publier ces catalogues de la deuxième génération, et ont même réalisé des catalogues collectifs à l'échelle de leur nation. Quelle est la tendance de ces nouveaux catalogues? Quand la nécessité s'impose de nos jours de cataloguer à nouveau, c'est non seulement pour rectifier des erreurs mais pour classer autrement et, avec un souci de systématisation finale, ajouter ce qui manque, c'est-à-dire en général la *bibliographie* et la *description codicologique*. En effet, lorsque cette dernière existe dans les catalogues anciens, il est rare qu'il en soit fait la synthèse;

en particulier, les données concernant les provenances ne sont pas toujours regroupées. Donc, nous ressentons le besoin actuellement de catalogues faisant apparaître aussi l'histoire des anciennes collections tout autant que de catalogues spécialisés par matière par exemple et si la finalité d'un catalogue est de présenter les manuscrits par matières, auteurs et titres, se référant au contenu des volumes, on peut aussi envisager un classement par provenance qui servira à la notice finale du catalogue général du fonds.

*Comment faire l'histoire des fonds de manuscrits orientaux?*  
*Une question de méthode.* L'histoire du volume ou de la collection s'établit grâce à:

- l'étude des marques inscrites sur les volumes et dont il faut faire l'identification et le recoupement avec d'autres manuscrits semblables pour arriver ensuite à reconstituer des groupes, et dans la mesure du possible le classement chronologique.
- l'étude de la reliure et de ses éventuelles transformations.
- l'étude des altérations de toutes sortes.

Beaucoup de critères ont été définis pour les manuscrits occidentaux<sup>2</sup> mais en ce qui concerne les manuscrits orientaux (notamment arabes, persans et turcs) il n'y a eu jusqu'à présent que peu d'initiatives prises pour donner des définitions, normaliser le vocabulaire, poser des questions organisées, surtout au niveau international.

*Comment procéder?* (Les réflexions suivantes sont fondées sur le travail accompli ces dernières années sur les fonds de manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale de Paris, principalement le fonds turc). Nous distinguerons trois phases du travail.

Deux impératifs s'imposent au conservateur chargé du catalogue d'un fonds de manuscrits orientaux et constituent son *premier travail*:

- connaître ce fonds de façon concrète et si possible les autres fonds qui lui ressemblent.
- connaître et rassembler les instruments de travail tels qu'anciens registres, catalogues et inventaires anciens manuscrits ou imprimés, archives, ainsi que les catalogues plus récents et la bibliographie.

Comme il est difficile souvent d'identifier la provenance d'un manuscrit isolé, alors qu'il sera aisé de le faire grâce à des recoupements avec d'autres, une première tâche consiste à survoler le fonds de manuscrits (en ce qui concerne le fonds turc cela est aisé vu le nombre restreint de volumes, 2000 à ce jour) en parcourant les magasins et en feuilletant les volumes pour faire un *premier tri* et de premiers recoupements de provenance (l'examen de la reliure permet souvent d'établir des groupes), puis un rapide examen des plats et des contreplats

2. cf. Gilbert Ouy, "Comment rendre les manuscrits médiévaux accessibles aux chercheurs?", *Codicologica*. 4. *Essais méthodologiques*, éd. par A. Gruys et J.P. Gumbert, E.J. Brill, Leiden, 1978, p. 9-59.

permet de se familiariser avec bon nombre de marques ou de paraphes et d'établir entre eux d'utiles rapprochements.

*Le dépouillement des catalogues existants*<sup>3</sup> en travail parallèle, donnera malgré les erreurs possibles, des pistes, surtout pour de grandes collections déjà assez bien connues.

Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, le dépouillement des registres d'acquisitions et de dons permet souvent de retrouver des listes complètes, ainsi que la consultation des archives de la bibliothèque ou du dépôt quand elles existent. On peut étendre cette étude à des fonds voisins (persan et arabe, mais aussi hébreu, syriaque, éthiopien, etc.) dont les pièces sont parfois venues en même temps, et c'est même indispensable. C'est là qu'intervient le travail d'équipe des différentes personnes chargées de faire les catalogues de fonds voisins.

*Le deuxième travail*, de plus longue haleine, est celui de l'identification des marques. On constatera à nouveau la nécessité pour le catalogueur d'avoir des notions de codicologie occidentale aussi bien qu'orientale, ce qui distingue son travail de celui de ses collègues orientaux.

*Comment identifier une marque?* Il faut au fur et à mesure du tri faire la *liste* des marques découvertes. Elles peuvent être orientales ou occidentales, et avoir été émises par un particulier ou une institution. Nous savons tous ce qu'elles peuvent être mais il faudrait peut-être en faire une liste exhaustive et classée; ce sont: des ex-libris, des paraphes ou des signatures, des cachets, des cotes anciennes, des étiquettes, des mentions de don ou d'envoi, d'achat, de transfert, de prise de guerre, d'inventaires après décès, de legs, avec dates ou sans date; et des marques plus extérieures au manuscrit: vers ou prose, graffitis, comptes ou mentions de dettes, de naissance, d'événements particuliers (historiques ou météorologiques); recettes médicales ou de cuisine, etc.

La marque pourra ensuite être identifiée grâce à trois éléments:

- a) la *comparaison* avec des marques identiques relevées sur d'autres volumes et plus facilement identifiables ou déjà connues, la paléographie entrant en ligne de compte pour le déchiffrement (paléographie occidentale aussi bien qu'orientale). Le *recoupement avec d'autres manuscrits* permet de reconstituer une collection entière, avec les dates d'entrée des manuscrits les uns par rapport aux autres dans le meilleur des cas. Ici intervient la notion de pont d'un fonds à un autre; on comparera par exemple les manuscrits du fonds turc entre eux; puis les manuscrits du fonds turc avec d'autres fonds orientaux (arabe, persan), enfin avec des fonds occidentaux (latin, français, italien, etc.)

3. En plus des catalogues de manuscrits des Bibliothèques, les catalogues d'exposition qui renferment souvent des indications inédites et des bibliographies nouvelles devraient être systématiquement dépouillés.

b) la *bibliographie*: examen de catalogues de manuscrits, répertoires de cachets, de marques anciennes, etc.

c) *dépouillement d'archives*: archives de la bibliothèque ou du dépôt où sont conservés les volumes quand elles existent; registres d'entrée; archives concernant les collectionneurs (inventaires après décès, catalogues de vente), ou une institution; anciens catalogues ou inventaires.

Les résultats des identifications devraient être fichés et classés avant d'être finalement publiés.

On pourra enfin tenter lorsque cela sera possible le *classement chronologique* des marques: il permet de reconstituer l'itinéraire du manuscrit depuis le copiste jusqu'à son site actuel. Il ne permet pas toujours d'associer une date et un lieu, mais quand ceci est possible le renseignement est précieux notamment pour le philologue: tel manuscrit séjourne dans une ville, il y est copié, le volume continue sa route mais la copie reste, etc.

En fin de compte, l'histoire du manuscrit reconstituée permettra de tirer quelques conclusions pour la connaissance de l'histoire et de la diffusion des textes orientaux en Europe, de leur traduction en caractères originaux ou non, de leur publication ou de leur caractère inédit, du choix des matières, et d'expliquer parfois pourquoi l'on a procédé de telle ou telle manière. Cela permet de dire qui l'a lu, soit le collectionneur soit parmi son entourage, s'il l'a prêté; cela permet de dire comment le manuscrit est entré en France et de remarquer qu'en général ce fut sous forme d'achat légal. Cela permet parfois de faire une étude sur les prix des volumes et de connaître qui étaient les fournisseurs orientaux.

Ces diverses opérations débouchent sur *deux systèmes de fiches*:

- l'un concernant la notice du manuscrit et qui sera plus tard intégré au catalogue; il en sera question plus en détail ci-dessous;
- l'autre consiste à trouver le moyen d'enregistrer les marques en tant que telles avec leur date et leur localisation, ce qui pose un problème de classement que nous n'avons pas encore résolu. Comment faire en sorte que les identifications de marques d'un fonds donné servent pour d'autres fonds, d'autres dépôts du même pays, voire d'autres pays? *Quel répertoire pour les marques?* Ce qui est relativement simple à faire pour les cachets devient plus délicat lorsqu'il s'agit de marques manuscrites; nous proposerons pour l'instant que:
  - les marques connues et identifiées soient classées au nom de la personne ou de l'institution avec la reproduction photographique et schématique de la marque ainsi que ses variantes possibles, tant pour les marques occidentales que pour les marques orientales.

- les marques non identifiées soient reproduites avec la localisation des manuscrits dans lesquelles elles se trouvent. (Une marque non identifiée relevée sur divers volumes permet de rassembler ceux-ci en un groupe, même si l'on ignore sa provenance). Le problème du classement peut être résolu par types ou par catégories se référant à la forme de la marque ou aux lettres qui la composent lorsqu'elles sont déchiffrables.

Le premier impératif à ce sujet est de répertorier les ouvrages publiés donnant des identifications et de les connaître; les plus courants jusqu'à présent concernent les cachets; ensuite, de façon interne de constituer au moins au sein d'un même établissement un fichier de travail centralisant les découvertes de chaque membre de l'équipe et auquel chacun puisse avoir accès.

Conjointement à l'étude des marques, celle de la reliure et de ses éventuelles transformations peut contribuer également à faire l'histoire d'un manuscrit ou d'une collection.

Le classement par type (oriental ou occidental) aux armes des collectionneurs donne des éléments pour la datation. Si la reliure a été restaurée, on notera l'ancienneté de cette restauration, si elle a été faite en Orient ou en Europe. Cette démarche nécessite une connaissance des techniques de la restauration du livre (cuir, tranchefile, dorure, etc.) telles qu'elles existaient aux différentes époques, tant en Orient qu'en Occident.

Les altérations portées sur le volume sont aussi des éléments pour son histoire et ne sont pas à négliger. Il conviendra d'étudier des altérations aussi diverses que celles portées non seulement à la reliure (restauration ou mutilation) mais aussi sur les feuillets (refaits, nouvel

équipement en serpentes, ajouts de gravures, etc.), et aussi: foliotation postérieure à la copie (orientale ou occidentale); peintures retouchées, graffitis ou traces de vandalisme, taches, rognures des marges, volontaires ou involontaires, traces d'humidité, de brûlures ou d'incendie, jusqu'à la présence de menus objets entre les feuillets, paille, grains de blé, trace de cire de bougie, de boisons renversées, d'insectes, empreintes de doigts, etc.

Toutes ces données pourront être réunies dans une *fiche descriptive* déjà évoquée plus haut, destinée à être intégrée ensuite dans le catalogue définitif. L'établissement de cette fiche constitue le *troisième travail*.

Une fiche type bordereau n'est qu'un pis-aller et ne peut contenir tous les cas possibles, à moins d'une informatisation. C'est pourquoi la rédaction définitive du catalogue utilisera cette fiche comme base d'un texte écrit racontant l'histoire du volume, préférable à un dépouillement en colonnes, mais en conservant l'ordre choisi à l'avance pour la description.

La fiche (fig. 1): elle est divisée en deux parties:

.une partie générale donnant la cote du site actuel du volume, l'auteur, le titre, la date de la copie, le lieu, la date d'entrée dans le pays (certaine ou supposée), et quand ces données sont connues le vendeur, l'acheteur, agissant pour le compte de, le prix d'achat, le lieu d'achat avec toutes les références adéquates.

.une partie de description codicologique donnant:  
- les possesseurs orientaux (particuliers et institution) puis occidentaux dans l'ordre chronologique lorsque cela est possible, avec les dates et les lieux où a séjourné le manuscrit.

- les marques qui ont permis cette identification, avec

|                            |       |                             |          |   |                  |
|----------------------------|-------|-----------------------------|----------|---|------------------|
| COPIE:                     |       | AUTEUR:                     |          | TITRE:  |                  |
| DATE DE LA COPIE: II<br>JC |       | LIEU DE LA COPIE:           |          | DATE D'ENTRÉE EN FRANCE:<br>certaine:           supposée: |                  |
| VENDEUR:                   |       | ACHETEUR:                   |          | PRIX D'ACHAT:   |                  |
|                            |       | Agissant pour le compte de: |          | LIEU D'ACHAT:   |                  |
| POSSESSEURS ORIENTAUX:     | DATE: | LIEU:                       | MARQUES: | REPRODUCTIONS:  | F°               |
|                            |       |                             |          |   | COPES<br>MCS ID. |
|                            |       |                             |          |   | RELIURES:        |
|                            |       |                             |          |   | ALTERATIONS:     |
|                            |       |                             |          |   | P:               |
| POSSESSEURS OCCIDENTAUX:   |       |                             |          |   |                  |

Fig. 1

la reproduction, les F°, la mention des autres manuscrits où l'on peut trouver les mêmes marques ou des marques comparables, en distinguant les marques identifiées d'une part et les marques non identifiées de l'autre.  
- une description des éléments de la reliure susceptibles de fournir des éléments pour l'histoire du manuscrit.  
- une description des altérations si elles existent avec l'indication des F°  
- la bibliographie.

Cette méthode a permis de reconstituer l'histoire de nombreux manuscrits du fonds turc et de fonds voisins de la Bibliothèque Nationale de Paris. Trois exemples sont représentatifs des trois modes d'acquisition des manuscrits orientaux au temps de l'ancienne bibliothè-

que du Roi: le lot de manuscrits rapportés d'Orient par la mission de Monceaux et Laisné en 1669<sup>4</sup>, les manuscrits du legs Mazarin entrés la même année, les manuscrits entrés par achat de la bibliothèque d'un particulier, le savant Gilbert Gaulmin en 1668. Les années 1668-1669 marquent la naissance du fonds turc de la Bibliothèque du Roi. Les tableaux ci-joints (fig. 2 et 3) permettent de se faire une idée des modes d'acquisitions des manuscrits orientaux à ces périodes et de l'importance des accroissements réalisés.

Le temps nous manque pour exposer en détail les circonstances de l'arrivée de ces manuscrits. Cette étude a été faite précédemment dans deux articles auxquels nous renvoyons<sup>5</sup>.

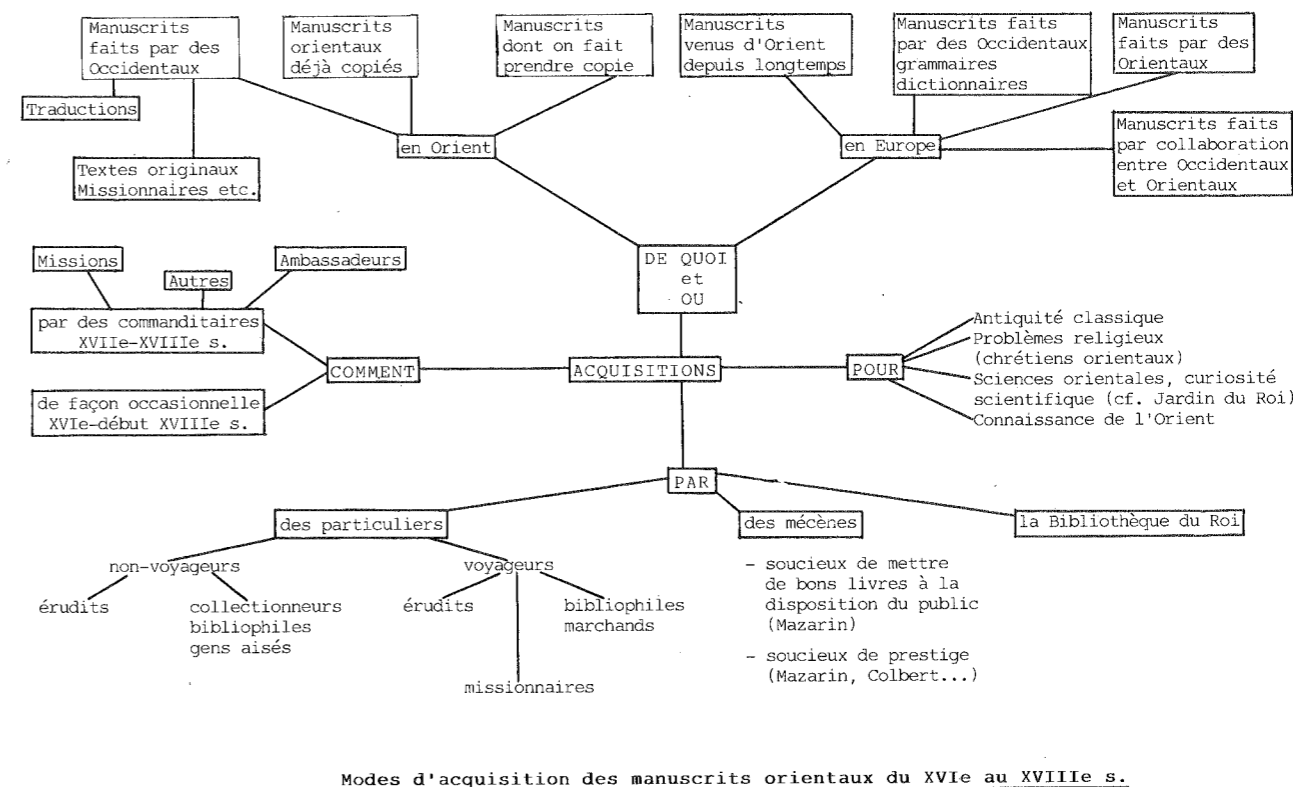


Fig. 2

4. Liste des manuscrits rapportés par la mission de Monceaux et Laisné en 1669: n° 1: Divan de Usuli, copie de 1046/1636 (turc 284); n° 2: Afkhâr-e Sharif, Enigmes, s.d., (persan 212); n° 3: traité huruff, s.d., (persan 255); n° 4: Khosrau et Shirin par Sheikî, 901/1496 (turc 363); n° 5: traité huruff, s.d., (persan 31); n° 6: Shah-u Geda, 965/1557 (turc 350); n° 7: précis de doctrine mystique, début XVII<sup>e</sup> siècle (turc 159); n° 8: ?; n° 9: Gülshen-i raz, 891/1486 (turc 267); n° 10: Abrégé du Golestan, s.d., (persan 301); n° 11: Destur nâme, XVII<sup>e</sup> siècle (turc 250); n° 12: Sahifa al-aklas, modèles de lettres, s.d., (persan 217).

5. A. Berthier, "Le fonds turc du Département des Manuscrits", *Bulletin de la Bibliothèque Nationale*, 2, juin 1981, p. 78-95; A. Berthier, "Les Manuscrits orientaux et la connaissance de l'Orient. Eléments pour une enquête culturelle", *Moyen-Orient et Océan Indien/Middle East and Indian Ocean, XVI-XIX<sup>e</sup> siècle*, 2/2, 1985, p. 79-108.

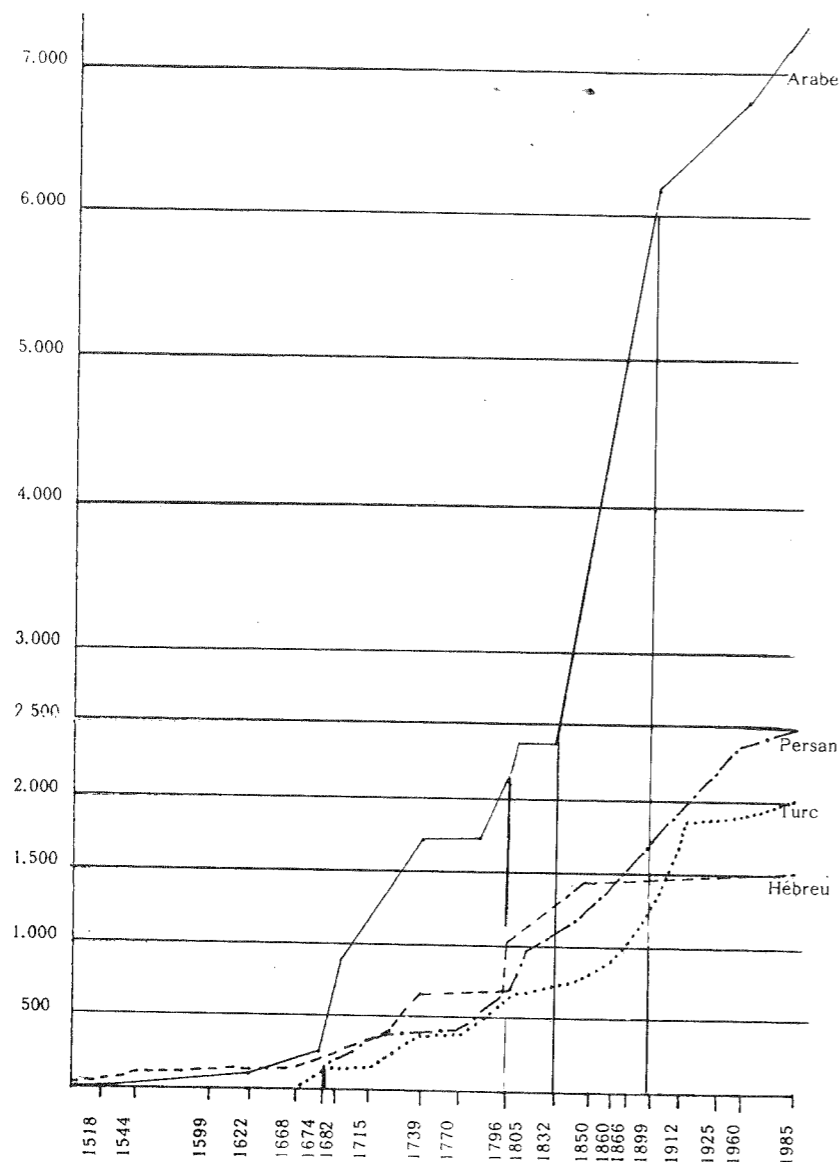


Fig. 3

### Conclusion

Un idéal serait de pouvoir regrouper les données concernant l'histoire des manuscrits orientaux à l'échelle européenne, de reconstituer les collections non seulement au sein d'une bibliothèque ou d'un dépôt, ou à l'échelle d'un pays, mais aussi au niveau international. Ainsi apparaîtrait sans doute une image plus précise de la circulation des manuscrits non seulement d'Orient vers l'Occident, mais à l'intérieur de l'Europe elle-même, de l'Italie à la France, de la Hollande à l'Allemagne et à l'Angleterre, etc. montrant les courants d'intérêts animant des savants et des érudits d'une même République des Lettres, ou au contraire l'intérêt particulier de tel ou tel pays pour telle civilisation ou telle technique ou tel désir de diffusion des textes orientaux par la traduction, l'impression, et ceci selon les époques; apparaîtraient aussi les courants commerciaux du livre manuscrit oriental de pays à pays, de ville à ville, de personne à personne. L'étude pourrait être complétée par

le dépouillement des catalogues de ventes anciens faisant mention de manuscrits aujourd'hui disparus et permettant de combler les lacunes dans la liste des collections reconstituées. Enfin, nous croyons qu'elle éclairerait d'un jour nouveau et utilement l'histoire des patrimoines des pays orientaux en ce qui concerne le livre, faisant notamment apparaître la différence fondamentale entre le livre et les autres produits rapportés en Europe par les Occidentaux, objets archéologiques par exemple.

En allant encore plus loin, l'histoire comparée de la croissance des fonds de manuscrits orientaux en nombre de manuscrits autant qu'en nombre des fonds eux-mêmes permettra également de donner une image plus adéquate de l'orientalisme européen. Le fait que le nombre des fonds de manuscrits orientaux n'est plus aujourd'hui appelé à s'accroître n'assigne-t-il pas de nouvelles tâches aux conservateurs de bibliothèques ou d'archives et aux chercheurs?

## CODICOLOGIE COMME SOURCE BIOGRAPHIQUE. A PROPOS D'UN AUTOGRAPHE INEDIT D'IBN AL-ĞAUZĪ\*

Angelika HARTMANN

L'étude du manuscrit autographe du *Kitāb al-Ĥawātim* d'Ibn al-Ğauzī (Bursa, Hüseyin Çelebi 435) permet d'éclaircir certains problèmes relatifs à l'histoire du texte et à la vie de l'auteur.

The study of Ibn al-Ğauzī's *Kitāb al-Ĥawātim* autograph manuscript (Bursa, Hüseyin Çelebi 435) throws a new light on some problems about the text's history as well as about the author's life.

### Introduction

Les collections de manuscrits arabes, conservées sur le territoire de l'actuelle Turquie, comptent parmi les plus riches et les plus précieuses du monde. Ce fait date du temps où la maison ottomane avait commencé à transporter vers ses propres résidences des manuscrits, qui se trouvaient sur le territoire de leur vaste empire - soit *bi's-saif*, soit d'une manière pacifique. En même temps, les ottomans commencèrent à veiller à la conservation et la continuité de la transmission manuscrite des textes<sup>1</sup>.

L'histoire des bibliothèques de Turquie, considérée dans sa globalité, devient en quelque sorte palpable avec la constitution de la célèbre bibliothèque Mehmed II, dont les *ex libris* sont ceux qui se retrouvent le plus souvent dans le fonds de manuscrits de la bibliothèque Ahmed III, au Topkapı Sarayı<sup>2</sup>. Le développement des bibliothèques dans l'Empire ottoman atteignit son apogée, comme on le sait, avec les grandes fondations du 17<sup>e</sup> et particulièrement du 18<sup>e</sup> siècle, et ce derechef

avant tout à İstanbul<sup>3</sup>. Dans les années 1781-6, l'abbé italien Giambatista Toderini exalta le vaste trésor qu'était, du point de vue de ses bibliothèques, la capitale de l'Empire ottoman<sup>4</sup>. A la fin des années quarante de notre siècle Hellmut Ritter dénombrait environ 124000 manuscrits rien qu'à İstanbul: "Aucune capitale de l'Orient ou de l'Occident ne peut se vanter de conserver une pareille quantité de manuscrits. İstanbul est le premier centre de manuscrits arabes, persans et turcs dans le monde"<sup>5</sup>. A la fin des années 1960, le nombre des manuscrits disponibles à İstanbul était monté à 140000<sup>6</sup>. Aujourd'hui on compte à peu près 200000 manuscrits.

Cependant, la recherche de notre temps ne profite pas seulement des collections des chefs d'Etat et de ses dignitaires. S'y ajoutent les bibliothèques publiques et semi-publiques des grandes mosquées, de plus des institutions d'enseignement, des couvent assez nombreux en Anatolie ainsi qu'à İstanbul, et surtout les collections privées des hommes de lettres ou des particuliers de toute sorte.

\* Il s'agit, pour la plupart, d'un résumé de la première partie de mon article "Les ambivalences d'un sermonnaire hanbalite", *Annales Islamologiques* 22, 1986, 51-115, et 17 pl.

Nous remercions les bibliothèques à Istanbul et Brousse, particulièrement la Süleymaniye Kütüphanesi et le Genel Kitaplık, de nous avoir donné l'accès aux manuscrits cités ci-après. Nous remercions également Gilles P. Hennequin (C.N.R.S., Paris) de nous avoir aidé en ce qui concerne le français.

1. Voir les catalogues de Hellmut Ritter, Oskar Rescher, Ahmet Ateş, Abdülbaki Gölpınarlı, Ahmet Okutan et Ramazan Şeşen ainsi que les bibliographies dans Fuat Sezgin, *Geschichte des arabischen Schrifttums*, I, Leyde 1967, 747-763; VI, 1978, 428-466; VIII, 1982, 296-312 (abrégé GAS), et A.J.W. Huisman, *Les manuscrits arabes dans le monde*, Leyde 1967, 70-79. Les listes des bibliothèques anatoliennes publiées par le Millî Eğitim Basımevi à l'occasion du XXII<sup>e</sup> Congrès International des Orientalistes à Istanbul 1951, sont toujours indispensables quoiqu'elles ne soient pas toujours sûres.

2. Voir S.M. Stern, "Some noteworthy manuscripts of the poems of Abū 'l-Ālā' al-Ma'arrī", *Oriens* 7, 1954, 334, n. 1. Ismail E. Erünsal, "Fatih devrinde kütüphaneleri ve Molla Lütfi hakkında birkaç not", *Tarih Enstitüsü Dergisi* 33, 1980/81, 57-78.

3. Voir Kurt Holter, "Der Islam", *Handbuch der Bibliothekswissenschaft*, vol. 3, première partie, Wiesbaden 1955, 199-200. *İslam Ansiklopedisi*, VI, 1129-1130 (s.n. *kütüphâne, İstanbul kütüphaneleri*). Muzaffer Gökman, *İstanbul kütüphaneleri rehberi*, İstanbul 1965<sup>2</sup>. Halit Dener, *Süleymaniye Umumi Kütüphanesi*, İstanbul 1957. *Süleymaniye Kütüphanesi*, éd. par T.C. Kültür ve Turizm Bakanlığı, Kütüphaneler ve Yayımlar Genel Müdürlüğü, İstanbul 1983. Albert Dietrich, "Zur Geschichte einiger anatolischer Bibliotheken: Afyon, Akşehir, Çorum, Amasya", *Istanbul Mitteilungen* 17, 1967, 306-311. Voir aussi la bibliographie dans Albert Dietrich, *Medicinalia Arabica. Studien über arabische medizinische Handschriften in türkischen und syrischen Bibliotheken*, Göttingen 1966 (Abh. d. Ak. d. Wiss. in Göttingen, phil.-hist. Kl., 3. Folge, Nr. 66). Bo Utas, "Notes on some public and semi-public libraries in the Near and Middle East containing Persian and other Moslem manuscripts", *Acta Orientalia* 33, 1971, 169-192 (sur İstanbul et Anatolie, 169-180). M.S. Kütükoğlu, "1869'da faal İstanbul medreseleri", *Tarih Enstitüsü Dergisi* 7-8, 1976-77, 277-392. Günay Kut, "Manuscript Libraries in Istanbul", *Middle East Studies Association Bulletin* 16, 1982, 24-43. Meral Alpay et Safiye Özkan, *İstanbul kütüphaneleri*, İstanbul 1982.

4. Giambatista Toderini, *Letteratura Turchesca*, Venise 1787. Traduit: *Litteratur der Türken. Aus dem Italienischen des Herrn Abbé Toderini mit Zusätzen und Anmerkungen von Philipp Wilhelm Gottlieb Hausleutner*, I-II, Königsberg 1790. Les bibliothèques d'Istanbul sont traitées dans la deuxième partie.

5. Hellmut Ritter, "Autographs in Turkish Libraries", *Oriens* 6, 1953, 63.

6. Cf. Utas, *Notes*, 177.